

# FRÉQUENTATION DES ZONES DE CHASSE ET DE LOISIRS

## LES WEEK-ENDS DE LA SAISON DE CHASSE 2016-2017

### CONTEXTE SUR LA COMMUNE DE LANS EN VERCORS

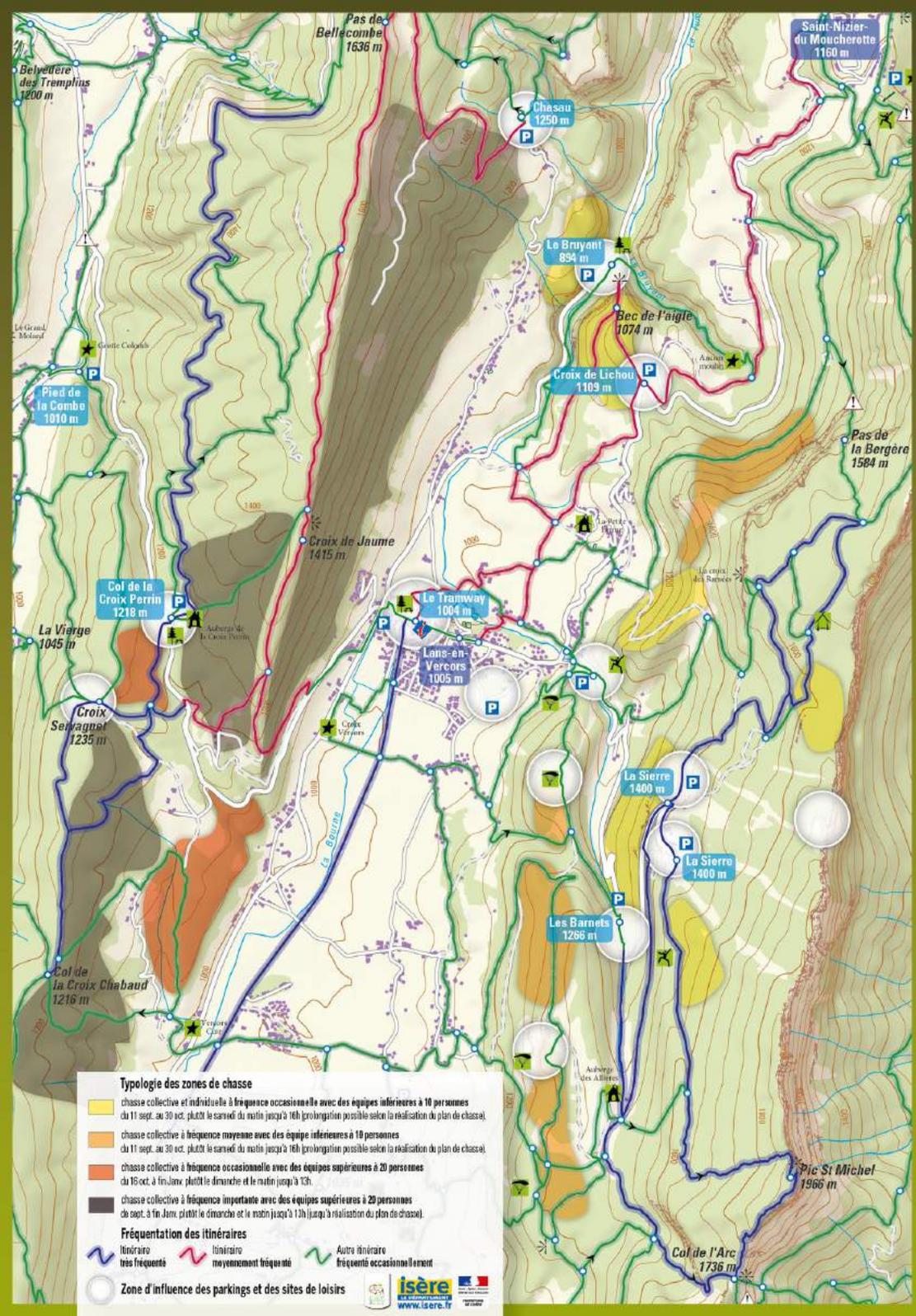
La chasse se pratique à des fins de loisirs mais surtout de régulation de la faune sur des espèces provoquant des dégâts en forêt ou sur l'agriculture (mission de service public). La Préfecture peut donc demander aux ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) de réguler des espèces en dehors des périodes classiques d'ouverture de la chasse ou dans des zones peu chassées habituellement.

■ La chasse, **principalement collective** est la plus visible car elle se pratique en groupe (de 10 à 50 personnes) sur de vastes zones.

■ La chasse se pratique surtout en week-end. En semaine, la fréquence de chasse est moins importante et se pratique **de manière individuelle** sur des espèces spécifiques (ex. : chamois ou petit gibier), sur l'ensemble de la commune.

En partenariat avec l'ACCA de Lans en Vercors





### Typologie des zones de chasse

- chasse collective et individuelle à fréquence occasionnelle avec des équipes inférieures à 10 personnes du 11 sept. au 30 oct. plutôt le samedi du matin jusqu'à 16h (prolongation possible selon la réalisation du plan de chasse).
- chasse collective à fréquence moyenne avec des équipes inférieures à 10 personnes du 11 sept. au 30 oct. plutôt le samedi du matin jusqu'à 16h (prolongation possible selon la réalisation du plan de chasse).
- chasse collective à fréquence occasionnelle avec des équipes supérieures à 20 personnes du 19 oct. à fin Janv. plutôt le dimanche et le matin jusqu'à 13h.
- chasse collective à fréquence importante avec des équipes supérieures à 20 personnes de sept. à fin Janv. plutôt le dimanche et le matin jusqu'à 13h (jusqu'à réalisation du plan de chasse).

### Fréquentation des itinéraires

- ~ Itinéraire très fréquenté
- ~ Itinéraire moyennement fréquenté
- ~ Autre itinéraire fréquenté occasionnellement

P Zone d'influence des parkings et des sites de loisirs